



**Mairie de Chuzelles**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas HYVERNAT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 29 juin 2022

La séance est ouverte à 19h05

<b>MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>PRÉSENTS</b>	<b>EXCUSÉ(S) (POUVOIR À)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
Nicolas HYVERNAT	X		
Michel DELORME	X		
Marie-Thérèse ODRAT		Pouvoir à Annie GODET	
Aurélien MÉMERY	X		
Isabelle MAURIN	X		
Alain BINEAU	X		
Didier MEZY	X		
Ariane GRES	X		
David VANESSE		Pouvoir à Michel DELORME	
Annie GODET	X		
François CHAMBAZ		Pouvoir à Nicolas HYVERNAT	
Sandrine BÉNAMAR	X		
Tamara MAZZANTI	X		
Sandra VANEL		Pouvoir à Julia SOULIER	
Julia SOULIER	X		
Xavier POURCHER			X
Mickaël DRURE			X
Pierre COMBE	X		
Christiane FALCON	X		
	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

**SECRETARE DE SEANCE** : Isabelle MAURIN

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022**

→ Adopté à l'unanimité

**DELIBERATION N° 29 : CREATION DE POSTE - FILIERE ARTISTIQUE**

**Rapporteur** : Annie GODET

→ Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 30 : MODIFICATION DES MODALITES DE PAIEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES - MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE,**

Rapporteur : Annie GODET

→ Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 31 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INTERCOMMUNAL D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME – MISE A JOUR SUITE A LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME,**  
Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N°32 : DENOMINATIONS DE VOIES PRIVEES – SECTEURS « RUE DU VERDIER » ET « RUE DE SAINT-MAURICE »,**  
Rapporteur : Michel DELORME

→ Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N°33 : ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE L'ISERE.**

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée à l'unanimité

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L2121-22 CGCT)**

**Décision n° 2022/03** : Urbanisme - Frais et honoraires de conseil juridique

Cadre d'un recours contentieux à l'encontre du permis de construire PC 038 110 21 10009 délivré le 22 juillet 2021 et de la décision du 02 décembre 2021 rejetant le recours gracieux

**Décision n° 2022/04** : Marché de maîtrise d'œuvre – Restauration de la Chapelle Saint-Maxime - avenant n°1

**Décision n° 2022/05** : Restaurant scolaire – fourniture et livraison de repas en liaison froide - Avenant n° 2

**Décision n° 2022/06** : Défense des intérêts de la commune et règlement des frais et honoraires d'avocat dans l'instance intentée devant la Cour Administrative d'Appel de Grenoble à l'encontre du jugement du tribunal judiciaire de Vienne du 17 février 2022

**Décision n° 2022/07** : Convention de mise à disposition d'un vélo à assistance électrique avec la communauté d'agglomération Vienne-Condrieu-Agglomération

La séance est levée à 19H50

Le Maire

Nicolas HYVERNAT

Affichée le : 06/07/2022

Publiée le : 06/07/2022

